

FAVEURS OBTENUES.

RIMOUSKI.—Hospice des sœurs de la charité.

Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite à la bonne sainte Anne l'an dernier.

Etant atteinte depuis trois ans d'un mal d'estomac incurable, j'eus recours à la bonne sainte Anne et lui promis que, si elle me guérissait, je m'abonnerais pour un an au *Messageur* et que je ferais publier ma guérison.

Depuis cette promesse, le mal a disparu graduellement.

L'année dernière j'ai eu les yeux couverts de taies pendant trois mois. Abandonnée des médecins, j'ai renouvelé ma promesse et j'ai été guérie *miraculeusement, oui, miraculeusement.*

Veillez, s'il vous plait, inscrire ces faits dans le *Messageur* pour la plus grande gloire de sainte Anne.—
M. R. C.

STE-CÉCILE DU BIC.—A. M. a été guérie d'un grand mal de tête après avoir fait un vœu à sainte Anne.

STE-FLAVIE.—J'ai fait un pèlerinage à Sainte-Anne pour obtenir une faveur inespérée avec promesse de la faire insérer dans le *Messageur*, si je l'obtenais. Mille actions de grâces soient rendues à sainte Anne ! cette faveur m'a été accordée malgré toutes les difficultés. Je viens donc pleine de confiance vous prier de la publier.—
UNE ABONNÉE.

Une autre abonnée nous écrit qu'elle a reçu, il y a quelque temps, une faveur signalée. Elle témoigne la plus vive reconnaissance à son insigne bienfaitrice.